

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Date d'émission: 18/05/2020 Date de révision: 18/05/2020 Remplace la fiche: 16/03/2020 Version: 0.2

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange

Nom du produit : SOCLI CHAUX NHL 3,5 WIT

Type de produit : Mineral

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.2.2. Utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Rewah

Nijverheidsweg 24

B-2240 Zandhoven - Belgique-België

T +32 (0)3 4751414 - F +32 (0)3 4751094

info@rewah.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : +32 (0)70 245 245

Pays	Organisme/Société	Adresse	Numéro d'urgence	Commentaire
Belgique	Centre Anti- Poisons/Antigifcentrum c/o Hôpital Central de la Base - Reine Astrid	Rue Bruyn 1 1120 Bruxelles/Brussel	+32 70 245 245	
France	ORFILA		+33 1 45 42 59 59	

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

 Skin Irrit. 2
 H315

 Eye Dam. 1
 H318

 STOT SE 3
 H335

Texte complet des classes de danger et des phrases H : voir rubrique 16

Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

A notre connaissance, ce produit ne présente pas de risque particulier, sous réserve de respecter les règles générales d'hygiène industrielle.

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger (CLP)





GHS05 G

Mention d'avertissement (CLP) : Danger

Mentions de danger (CLP) : H315 - Provoque une irritation cutanée.

H318 - Provoque des lésions oculaires graves. H335 - Peut irriter les voies respiratoires.

Conseils de prudence (CLP) : P261 - Éviter de respirer les poussières.

P280 - Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de

protection des yeux, un équipement de protection du visage.

P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au

savon.

P304+P340 - EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir

dans une position où elle peut confortablement respirer.

P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles

peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P332+P313 - En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

18/05/2020 FR (français) FDS Réf.: SDS 1/6

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

P501 - Éliminer le contenu/récipient dans Point de collecte, Initialement, la chaux hydraulique naturelle doit être faite neutre par le durcissement dans l'eau et les conteneurs doivent être complètement vidé..

2.3. **Autres dangers**

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

Non applicable

3.2. Mélanges

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
Chaux hydraulique	(N° CAS) 85117-09-5 (N° CE) 285-561-1 (N° REACH) 01-2119475523-36	>= 25	Skin Irrit. 2, H315 Eye Dam. 1, H318 STOT SE 3, H335

Texte complet des phrases H: voir rubrique 16

RUBRIQUE 4: Premiers secours

Description des premiers secours

Premiers soins après inhalation : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut

: Laver la peau avec beaucoup d'eau.

confortablement respirer.

Premiers soins après contact avec la peau

: Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution.

Premiers soins après contact oculaire Premiers soins après ingestion

: Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'informations complémentaires disponibles

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Tous les agents d'extinction sont utilisables. Eau pulvérisée. Poudre sèche. Mousse.

Agents d'extinction non appropriés : Aucun, à notre connaissance.

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Danger d'incendie : Non inflammable.

Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie

: Dégagement possible de fumées toxiques.

Conseils aux pompiers

Instructions de lutte contre l'incendie : EVITER LA DISPERSION DE POUSSIERE. Eviter le rejet direct à l'égout.

Protection en cas d'incendie : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Appareil de protection respiratoire

autonome isolant. Protection complète du corps.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence 6.1.

6.1.1. Pour les non-secouristes

Procédures d'urgence : Ventiler la zone de déversement. Eviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas respirer les

poussières.

6.1.2. Pour les secouristes

Equipement de protection Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Pour plus d'informations, se

reporter à la rubrique 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle".

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement. En cas de grande fuite, avertir les autorités.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage : Ramasser mécaniquement le produit.

18/05/2020 FR (français) FDS Réf.: SDS 2/6

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Autres informations : Eliminer les matières ou résidus solides dans un centre autorisé.

Référence à d'autres rubriques

Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation

sans danger

Assurer une bonne ventilation du poste de travail. Porter un équipement de protection individuel.

Mesures d'hygiène

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains après toute

manipulation.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités 7.2.

Conditions de stockage : Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. Produits incompatibles : Sensible à l'humidité. Conserver à l'écart des acides (forts).

Matières incompatibles Ne pas conserver dans de l'aluminium, du métal galvanisé ou autres conteneurs sensibles à la

corrosion

Durée de stockage maximale : 6 mois

Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle

Chaux hydraulique (85117-09-5)			
UE	IOELV TWA (mg/m³)	1 mg/m³	
UE	IOELV STEL (mg/m³)	4 mg/m³	

Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés:

Assurer une bonne ventilation du poste de travail.

Protection des mains:

Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques. En cas de contact répété ou prolongé, porter des gants. EN 374

Protection oculaire:

Utilisez des lunettes de protection à la norme EN 166, conçu pour protéger contre les poussières. Lunettes bien ajustables

Protection de la peau et du corps:

Porter un vêtement de protection approprié

Protection des voies respiratoires:

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Demi-masque filtrant (DIN EN 149)

Contrôle de l'exposition de l'environnement:

Éviter le rejet dans l'environnement.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : Solide Apparence Poudre. Couleur blanc. Odeur : inodore.

Seuil olfactif : Aucune donnée disponible : Non applicable (produit insoluble)

Vitesse d'évaporation relative (l'acétate

butylique=1)

: Aucune donnée disponible

: > 1000 °C Point de fusion Point de congélation : Non applicable

Point d'ébullition : Aucune donnée disponible

Point d'éclair : Non applicable Température d'auto-inflammation : Non applicable

Température de décomposition : Aucune donnée disponible

18/05/2020 FR (français) FDS Réf.: SDS 3/6

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Inflammabilité (solide, gaz) : Ininflammable.

Pression de vapeur Aucune donnée disponible Densité relative de vapeur à 20 °C Aucune donnée disponible

Densité relative Non applicable

Solubilité Produit insoluble dans l'eau. Log Pow Aucune donnée disponible

Viscosité, cinématique Non applicable Viscosité, dynamique : Non applicable Propriétés explosives : Non applicable. Propriétés comburantes : Non applicable. Limites d'explosivité : Non applicable

Autres informations

Teneur en COV : 0 %

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Le produit n'est pas réactif dans les conditions normales d'utilisation, de stockage et de transport.

Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.

10.4. Conditions à éviter

Humidité.

10.5. Matières incompatibles

Aluminium finement divisé. Acides. des metaux non précieux. Attaque un grand nombre de métaux en formant un gaz inflammable/explosif (HYDROGENE!).

Produits de décomposition dangereux

Aucun produit de décomposition dangereux ne devrait être généré dans les conditions normales de stockage et d'emploi.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

Informations sur les effets toxicologiques 11.1.

Toxicité aiguë (orale) Non classé : Non classé Toxicité aiguë (cutanée) : Non classé Toxicité aiguë (inhalation)

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Provoque une irritation cutanée.

pH: Non applicable (produit insoluble)

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Provoque des lésions oculaires graves.

pH: Non applicable (produit insoluble)

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Non classé Mutagénicité sur les cellules germinales Non classé Cancérogénicité Non classé Toxicité pour la reproduction Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles

(exposition unique)

: Peut irriter les voies respiratoires.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles : Non classé

(exposition répétée)

Danger par aspiration : Non classé

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

: Ce produit n'est pas considéré comme toxique pour les organismes aquatiques et ne provoque Ecologie - général

pas d'effets néfastes à long terme dans l'environnement.

Dangers pour le milieu aquatique, à court terme : Non classé

(aiguë)

18/05/2020 FR (français) FDS Réf.: SDS 4/6

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Dangers pour le milieu aquatique, à long terme : Non classé

(chronique)

12.2. Persistance et dégradabilité

Pas d'informations complémentaires disponibles

Potentiel de bioaccumulation

Pas d'informations complémentaires disponibles

Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas d'informations complémentaires disponibles

Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

Méthodes de traitement des déchets : Eliminer le contenu/récipient conformément aux consignes de tri du collecteur agréé.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

Numéro ONU

N° ONU (ADR) : Non applicable N° ONU (IMDG) : Non applicable N° ONU (IATA) : Non applicable

Désignation officielle de transport de l'ONU

Désignation officielle de transport (ADR) : Non applicable Désignation officielle de transport (IMDG) : Non applicable Désignation officielle de transport (IATA) : Non applicable

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

ADR

Classe(s) de danger pour le transport (ADR) : Non applicable

IMDG

Classe(s) de danger pour le transport (IMDG) : Non applicable

IATA

Classe(s) de danger pour le transport (IATA) : Non applicable

Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR) : Non applicable Groupe d'emballage (IMDG) : Non applicable Groupe d'emballage (IATA) : Non applicable

Dangers pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement : Non : Non Polluant marin

Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

- Transport par voie terrestre

Non applicable

- Transport maritime

Non applicable

- Transport aérien

Non applicable

18/05/2020 FDS Réf.: SDS FR (français) 5/6

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations UE

Ne contient pas de substance soumise à restrictions selon l'annexe XVII de REACH

Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH

Ne contient aucune substance listée à l'Annexe XIV de REACH

Teneur en COV : 0 %

15.1.2. Directives nationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation chimique de sécurité n'a été effectuée

RUBRIQUE 16: Autres informations

Full text of H- and EUH-phrases:

Eye Dam. 1	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 1	
Skin Irrit. 2	Corrosif/irritant pour la peau, catégorie 2	
STOT SE 3	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique, catégorie 3	
H315	Provoque une irritation cutanée.	
H318	Provoque de graves lésions des yeux.	
H335	Peut irriter les voies respiratoires.	

Classification et procédure utilisée pour établir la classification des mélanges conformément au réglement (CE) 1272/2008 [CLP]:

Skin Irrit. 2	H315	
Eye Dam. 1	H318	
STOT SE 3	H335	

FDS UE (Annexe II REACH)

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.

18/05/2020 FR (français) FDS Réf.: SDS 6/6